

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-2/10

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : FROT Christian

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : RIGAULT Pierre

OBJET : Convention d'occupation pour l'implantation d'un poste de refoulement des eaux usées sur la Commune de Saint-Pierre-lès-Nemours.

Il est proposé d'autoriser l'implantation d'un poste de refoulement des eaux usées sur une partie de la parcelle départementale cadastrée à Saint-Pierre-lès-Nemours section C n° 332 pour une surface de 100 m², au moyen d'une convention à conclure avec le Syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de Nemours Saint-Pierre.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU la délibération du 12 octobre 2010 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours - Saint-Pierre relative à la convention d'occupation du domaine privé du Département pour l'implantation du poste de refoulement des eaux usées du hameau du Puisetlet,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention à conclure avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint-Pierre, relatif à l'occupation de la parcelle appartenant au Département cadastrée section C n° 332, pour une emprise de 100 m², permettant l'implantation d'un poste de refoulement des eaux usées et ses accessoires.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer le projet de convention au nom du Département, tel qu'il figure en annexe à la présente délibération, et de faire procéder à son enregistrement à la Conservation des hypothèques compétente.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ